



APPEL A COTISATION 2009

Madame, Monsieur,
Chers amis,

L'association PRUPET lance un appel à cotisation auprès de ses partenaires et de ses amis. Chargée de proposer une plateforme de service, d'évaluation, de gestion et de suivi de projet d'appui au développement global de l'hôpital Preah Kossamak de Phnom Penh, PRUPET souhaite constituer son réseau d'adhérents et de bienfaiteurs. Les fonds générés par ces cotisations seront principalement affectés à la rémunération des volontaires de l'association.

N'hésitez pas à diffuser cet appel à votre entourage pour encore mieux nous faire connaître ! Vous pouvez également faire un don à l'association en cochant la case « autre » sur le bulletin d'adhésion joint.

Le statut de membre vous permettra d'être abonné à la newsletter et de participer à la vie de l'association (assemblée générale...) si vous le désirez. Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur PRUPET en consultant la plaquette de l'association, jointe à ce document.

L'assemblée générale de PRUPET réunie le 30 juin 2009, s'est prononcée pour le montant de cotisation suivant :

Adhésion individuelle

- | | |
|-----------------------|------|
| ❶ Membre adhérent | 25€ |
| ❷ Membre sympathisant | 50€ |
| ❸ Membre bienfaiteur | 100€ |

Adhésion institutionnelle

- | | |
|---------------|------|
| ❹ Prix unique | 500€ |
|---------------|------|

Pour adhérer :

**Remplissez le bon joint et renvoyez le accompagné
de votre règlement (chèque à l'ordre de PRUPET) à**

**Sébastien COURAUD
PRUPET – France
30 cours Gambetta
69007 LYON**

**Ou connectez vous sur www.prupet.org,
rubrique « Nous aider » puis « Devenir membre ».**

Les cotisations sont valables pour l'année civile 2009.
Le statut de membre est soumis à la validation de la candidature par le bureau de l'association.
La candidature à l'association implique l'adhésion sans réserve aux statuts de l'association.